



Travaux de maçonnerie générale et
gros oeuvre de bâtiment

PACTE

-10% de déchets en 1 an



Effectif	179
Création	1948
Site	www.boutillet.fr
Dirigeant	Jean-Paul BOUTILLET
Référent PACTE	Valentin PERONNEAU

**- 5,2 tonnes
de déchets**

**1 800 €
d'économie**

“ Nous avons mené une démarche globale appliquée au siège de l'entreprise, portant principalement sur l'identification des déchets à recycler. Nous avons ainsi mis en œuvre des actions permettant de nous améliorer et de développer des solutions de gestion des déchets d'activités, des emballages recyclables et des déchets bureautiques. Cela nous a permis par exemple de réduire de 60% les quantités de déchets bureautiques et 10% de notre benne «déchets en mélange».



PRINCIPALE ACTION MISE EN PLACE

“ Mise en oeuvre d'une démarche de valorisation et de recyclage de notre principal déchet, le carton. Cette valorisation, en remplacement de l'enfouissement, a été développée suite à la rencontre et l'échange avec une association locale, Corbeau Blanc.



AUTRES ACTIONS MENÉES

Types de déchets	Réalisations et projets
Papier	Dématérialisation des impressions des situations de travaux (factures) : soit une réduction de 80% de la consommation de papier et des consommables associés (impression, enveloppe, affranchissement)
Cartons	Mise en œuvre de la collecte et du traitement des déchets de cartons d'emballages avec une structure locale, l'association Corbeau Blanc. Réduction d'un volume de 24m ³ par rapport au traitement antérieur en mélange
Déchets d'activité en mélange	Mise en place de bacs de collecte des déchets recyclables avec le SIMER. Remise en œuvre d'une démarche de gestion des déchets administratifs recyclables. Réduction de 70% des quantités de déchets d'activités grâce à la distribution et mise à disposition de sacs de collecte des déchets recyclables

PERSPECTIVES

- Rechercher des alternatives permettant la réutilisation des déchets de bois de chantiers
- Continuer la dématérialisation de documents pour réduire la consommation de papiers
- Améliorer notre impact environnemental sur nos chantiers par la réduction et la réutilisation des déchets
- Sensibiliser le client pour déposer des déchets spécifiques en points d'apports volontaires / zones de regroupement
- Mettre en œuvre des actions de prévention de gestion des emballages issus de nos fournisseurs

BÉNÉFICE DE L'ACTION COLLECTIVE



“ Le PACTE a été pour notre entreprise un moyen d'évaluer dans un premier temps la gestion des déchets générés au niveau du siège. Une synthèse de nos différentes activités a permis de nous réunir autour de ce sujet commun. A partir de ce bilan, nous avons ciblé nos principaux axes d'amélioration en termes de réduction et d'identification de filières de traitement. Nous avons ainsi agi sur la gestion de nos cartons d'emballages, de nos consommables et de nos déchets bureautiques. Ces actions ont été favorisées lors des échanges inter-entreprises facilités par le PACTE.